

# La g@zette

*du Valbonnais*

*N° 223 – Juillet 2026*

*Des curés de la paroisse de Valbonnais*



Extrait du cadastre de Valbonnais (1839) et façade de l'ancienne cure aux Nicollaux.

## LA PETITE ET LA GRANDE HISTOIRE DE VALBONNAIS

### VUES PAR SES CURES

Par Jean-Jacques DELCLOS

Pour connaître notre passé, les historiens rapportent les grands événements historiques, politiques ou sociaux. Pour les événements du quotidien, les témoins privilégiés ont durant des siècles été les curés. Ils savaient écrire, ce qui était rare, et dans chaque ville ou village tenaient les registres d'Etat Civil notant souvent dans leurs archives les anecdotes marquantes de la vie locale. Notre vallée de Valbonnais a toujours connu une activité religieuse importante, en témoigne l'existence de deux paroisses, Valbonnais et les Angelas dont la naissance laborieuse a été rapportée dans les numéros 207 et suivants de la Gazette et la présence, au moyen-âge, d'un important prieuré Clunisien dont on conserve le souvenir avec le canal des moines, même s'il ne subsiste plus aucun vestige permettant d'identifier ses nombreux et vastes bâtiments : église, monastère, hôpital, bâtiments d'exploitation agricole... qu'on ne sait hélas plus où situer exactement de nos jours ! il semblerait, au dire d'un curé en 1840, que l'église de Valbonnais était alors un vaste bâtiment qui comptait deux parties : l'ancienne église paroissiale, sous le vocable de Saint Pierre, et celle du prieuré qui lui était contiguë.



L'histoire de Valbonnais nous est donc en partie connue par les prêtres qui se sont succédés et qui ont laissé dans les archives de multiples souvenirs ou observations. En 1913, l'archiprêtre de Valbonnais, l'abbé Joseph-Hyppolite MOUTON, a eu l'initiative fabuleuse de collationner à travers les archives paroissiales ou communales quelques faits marquants qu'il a retranscrit dans un petit opuscule que j'ai tenté ici de présenter. Il rapporte la chronologie et les faits marquants de cinq siècles de la vie tant religieuse que civile de Valbonnais. Cette histoire est hélas bien lacunaire et le service des archives diocésaines n'est malheureusement plus ouvert au public afin de pouvoir compléter ou approfondir les informations rapportées. De ces personnages, certains ont été très actifs, d'autres ont été très discrets, mais leur souvenir et leur implication dans la vie locale méritaient bien ces quelques pages qui nous feront voyager dans le temps à travers le quotidien de notre petite vallée et nous montreront une fois de plus, que « d'une connaissance parcellaire, on accède à l'universel », comme l'a si bien dit Sylvain Tesson : de la vie de notre vallée, on voit vivre toute l'histoire de France.



Le premier curé de Valbonnais dont on retrouve la trace est :

### **Jean de Montet. 1410**

Il appartenait à une grande famille reconnue d'ancienne noblesse le 16 juin 1467 selon l'Armorial du Dauphiné.

Nous connaissons ce curé par la relation de la visite pastorale que fit l'évêque de Grenoble Monseigneur Aymon De Chissé le 12 juin 1410. Ce récit est particulièrement intéressant car il est une photographie de l'état de Valbonnais en ce temps-là et évoque précisément le fameux prieuré Clunisien à son heure de gloire. Valbonnais comptait alors deux églises [sic], celle de la paroisse - Saint Pierre - et celle du prieuré, ainsi que plusieurs chapelles. J'ai tenté de traduire du mieux que j'ai pu avec mes lointains souvenirs, un vieux dictionnaire, mais aussi et surtout -merci Google-traduction - l'IA, le texte en latin qui retrace cette visite exceptionnelle.

Imaginons, si on le peut, l'arrivée au village du Prince Evêque de Grenoble et de sa suite, procureur, secrétaires, laquais...en grand équipage de carrosses, chevaux et vêtements sacerdotaux rutilants. Ce devait être l'émoi à Valbonnais !

*« Le 12 juin également, ledit évêque, accompagné de sa suite, se rendit au prieuré de Valbonnais de l'ordre de Cluny, dont le prieur est le frère ... [illisible] dudit ordre clunisien et le curé Dom Johanes de Monteto, - Jean de Montet - chapelain, afin de visiter le prieuré et ses membres. Il y fut reçu et la visite religieuse fut accomplie. Les religieux vinrent au prieuré saluer l'évêque avec une procession de croix et de cloches, comme dans les autres églises qu'il visita. Puis, se trouvant dans l'église dudit prieuré, il y confirma plusieurs fidèles, y dîna et s'y reposa. Le lendemain, le 13 du même mois de juin, l'évêque, exerçant son office de visite pastorale, célébra la messe, fit une procession, prononça un sermon, confirma plusieurs fidèles et s'enquit avec diligence de la vie et de l'honnêteté du gouvernement dudit prieuré, ainsi que*

du soin des âmes. Il accomplit tout ce qui est coutumier pour une visite pastorale diocésaine et ordinaire. Le même jour, le déjeuner et le souper furent servis et il se reposa.

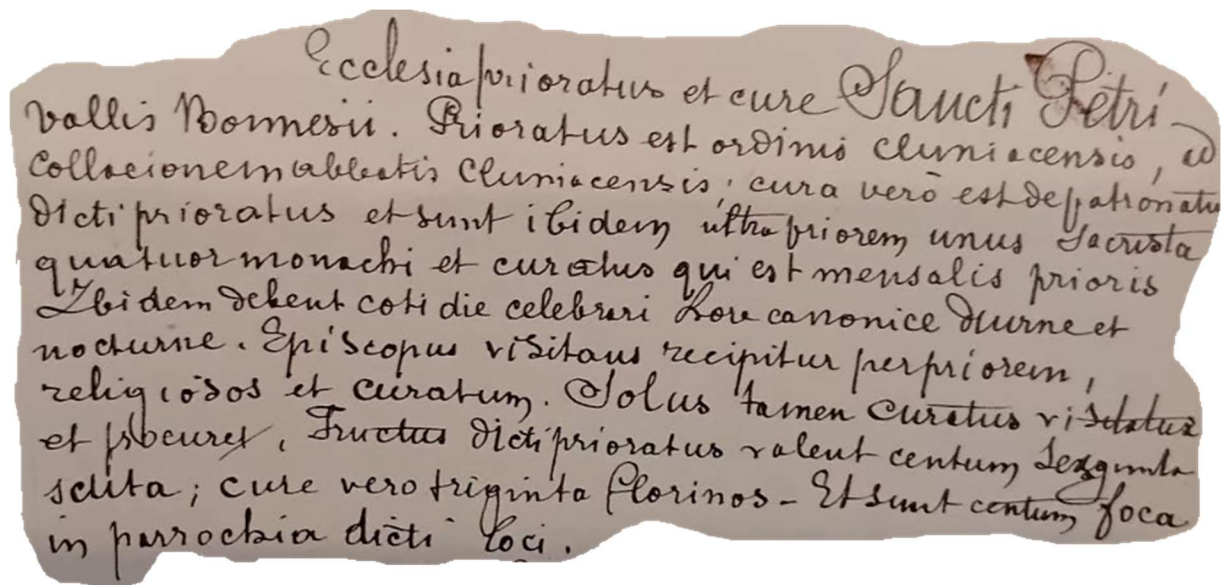
Le jour de la Croix, samedi 14 juin, le préfet et l'évêque visitèrent l'église du prieuré et ses dépendances, notamment les lieux où sont conservés le Saint Sacrement et les fonts baptismaux, et l'ensemble fut jugé convenable et honnête. La nef de ladite église nécessite d'importantes réparations, car elle est recouverte de paille et de bois et le revêtement est pourri. Une réparation urgente est donc nécessaire, et les paroissiens sont prêts à faire des offrandes à cet effet. Il y a un nombre important de religieux du saint ordre Clunisien, il faut donc... [illisible] ... et cette pension est confirmée par un acte notarié conclu entre l'évêque de Grenoble et Rodolphe de Besse, prieur dudit prieuré de la Vallée de la Bonne. Cet acte fut reçu et authentifié par Guillaume Vachon, notaire, l'année 1369, le 3 février.

Et reconnaissance ultérieurement faite par la diète (assemblée délibérative du prieuré) précédente, instruite et reçue par le notaire Roland Viondi en l'année 1386 et le 25 avril, j'ai nommé le vénérable recteur de l'hôpital dudit lieu.

L'institution du recteur de l'hôpital desdits lieux de Valbonnais relève de l'évêque de Grenoble comme l'atteste l'institution reçue de la main de Guillaume Vachon, notaire, signée en l'an de grâce 1361.

Le devoir de visite du préfet et de l'évêque auprès dudit prieuré fut alors accompli.

Le 13 juin, le préfet visita également l'église paroissiale du bienheureux Johannes de Syevol, (Jean de Sievoz) dont le curé est Dom Franciscus (...), ainsi que l'église du prieuré et la cure de Saint Pierre de Valbonnais. Le prieuré est de l'ordre des Clunisiens, sous la collation des Oblats Clunisiens. La cure est patronnée par ledit prieuré. On y trouve, outre le prieur, un sacristain, quatre moines et le curé, qui est prieur mensuel\*.



Ecclesia prioratus et cure Sancti Petri  
Vallis Bonnesii. Prioratus est ordinis cluniacensis, et  
collationem abbatis cluniacensis, cura vero est de patronatu  
dicti prioratus et sunt ibidem ultra priorem unus sacrista  
quatuor monachi et curatus qui est mensalis prioris  
Ibidem debent cotidie celebrari hoc canonice diurne et  
nocturne. Episcopus visitans recipitur per priorem,  
religiosos et curatum. Solus tamen curatus visitatur  
et pbeuret. Fructus dicti prioratus valent centum sexaginta  
scilicet; cura vero triginta florinos - Et sunt centum foca  
in parrochia dicti loci.

La messe doit y être célébrée quotidiennement à l'heure canonique, jour et nuit. L'évêque en visite reçoit le prieur, les religieux et le curé. Seul le curé est visité, il se procure les fruits dudit prieuré, d'une valeur de cent reliquats, et la cure s'élève à trente florins. La paroisse dudit lieu compte cent feux.

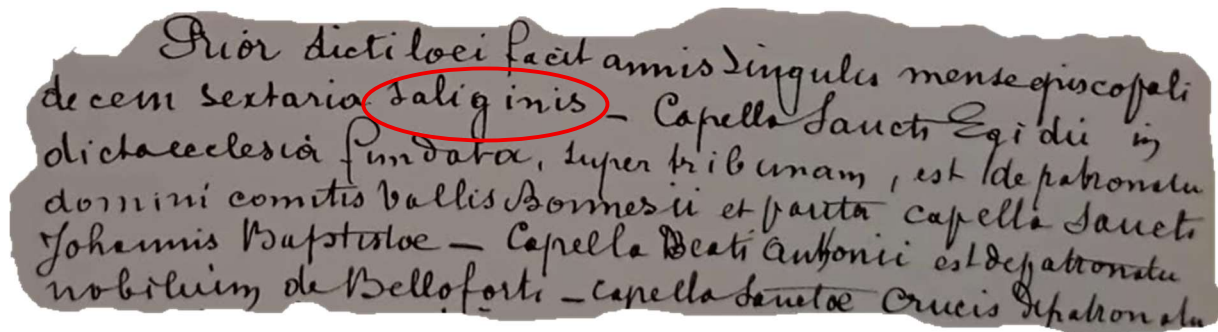
*Le prieur dudit lieu fait verser, au titre de la mense épiscopale, dix sextaires (= setiers, mesure ancienne équivalent à 54 cl de liquide ou matière sèche) de « saliginis » \*\* La chapelle Saint-Gilles, dans ladite église, est fondée sur la tribune et placée sous le patronage du comte seigneur de Valbonnais, tout comme la chapelle Saint-Jean-Baptiste. Les coseigneurs de Valbonnais patronnent l'un la chapelle de la Bienheureuse Marie du Clocher, dont il est recteur, et l'autre la chapelle de la Bienheureuse Marie de Lazare. L'hôpital dudit lieu est sous la charge de l'évêque, comme l'atteste l'acte reçu par Guillaume Verer le 11 août 1361, et le noble Bertrand affirmait en être le mécène. »*

On le voit, la réparation du toit de l'église était déjà la préoccupation en 1410. Nihil novi sub sole... rien de nouveau sous le soleil : 1410 ou 2026 mêmes préoccupations !

En 1370 déjà, il avait brûlé et une longue controverse avait eu lieu entre le prieur et la population pour savoir qui devait payer les réparations.

*\*Prieur mensuel, cad qui reçoit la mense. La **mense** (du latin mensa, repas, table, d'où « ce qui sert à nourrir ») est le nom du revenu ecclésiastique attribué soit à l'évêque soit au curé desservant).*

*\*\* Saliginis : je n'ai pas trouvé de traduction satisfaisante à ce mot. On le retrouve dans divers actes médiévaux, sextaria saliginis apparaissant comme une quantité traditionnelle de denrées. Littéralement, saliginis c'est le saule mais je ne vois pas le lien avec notre prieuré... Plus vraisemblable serait le seigle mais assez éloigné du « secale » latin. S'il se trouve dans les lecteurs de la Gazette un latiniste ayant la solution, il sera bienvenu !*



*Prior dicti loci facit annis singulis mense episcopali  
decem sextaria Saliginis - Capella Sancti Egidii in  
dicta ecclesia fundata, super tribunam, est de patronatu  
domini comitis Vallis Bonnesii et pariter capella Sancti  
Johannis Baptistae - Capella Beati Antonii est de patronatu  
nobilitum de Belloforti - Capella Sanctae Crucis de patronatu*

### Michel de Ventès. 1488

Ce curé nous est connu par la visite pastorale de l'évêque Laurent 1<sup>er</sup> Alleman (illustre famille ayant régné sur le Valbonnais) le 31 mai 1488. Le prieur de Valbonnais est à ce moment Aymard de Poisieu. Il fera une grande carrière et deviendra ensuite abbé de Saint-Pierre de Vienne, évêque de Maurienne puis archevêque d'Embrun.

La famille de Ventès était une vieille famille originaire de Normandie puis installée en Dauphiné où Jean de Ventès était Conseiller au Parlement en 1462.

## Claude Faure. 1592

Il assiste le 12 avril 1592 comme député de la paroisse de Valbonnais et de la Communauté de Valbonnais, à une assemblée qui a lieu « devant la maison de Louys Faure Fortunel, lieu accoutumé des séances de ladite communauté », et où se délibère la transaction entre les cinq paroisses de Valbonnais, Entraigues, Le Périer, Chantelouve et Valjouffrey, pour répartir la taxation des 20 feux imposables du mandement. « La Paroisse de Valbonnez sera... tenue à payer à raizon de huit feux, trois quarts, un seizième. » Signé : Claude Faure, curé, Guigues Saulze, notaire et chatelain de Valbonnais, et Pierre Peyre, consul dudit lieu. »

L'ami Gilbert Jacquet a découvert dans ses grimoires que la maison de Louys Faure Fortunel était située au quartier de la Chièse, et donc, « le lieu accoutumé des réunions » des députés de la paroisse n'était pas celui des réunions communales civiles qui se tenaient place du marché, au quartier des Palets (voir Gazette N° 213 septembre 2025)

## Gérard de Bazenne :1601-1610

Gérard de Bazenne est un religieux de l'ordre de Saint-François qui a été installé comme curé de Valbonnais le 23 juillet 1601. Le 24 octobre 1610 il est présent à la prise de possession de la chapelle Notre-Dame de la Maladière.

Il abandonne cette charge pour redevenir le simple « frère de Bazenne » au prieuré mais il devait être particulièrement aimé des paroissiens car en 1620, son successeur François Laurier, curé de Valbonnais autorise le père Bazenne et lui seul à administrer les sacrements dans la paroisse durant le Carême de 1620. [à suivre]

**Le mot du gazetier : ce dessin de Victor Cassien au XIX<sup>e</sup> siècle donne une image déformée de notre Valbonnais. L'artiste a translaté la vieille église, sise aux Nicollaux, juste au-dessus de la plaine, au même niveau que celui du château.**



**Gageons que les différents curés de la paroisse n'ont pas déformé au cours de leurs témoignages cette réalité historique que l'on doit approcher. Aussi la théorie des deux églises reste un mystère à éclaircir.**